



- LAGARDIOLLE -

- bulletin municipal janvier 2023 -

Le Mot de Madame le Maire

Chères Gardiolaises et chers Gardiolais,

L'année 2022 a été marquée par une actualité sombre : Guerre en Ukraine, coût de l'énergie, catastrophes naturelles, écologie...

Même si le contexte dans lequel nous vivons est plus que pesant, gardons en tête tous les agréables moments que nous avons partagés ensemble et allons de l'avant.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour aider à tenir les bureaux de vote lors des élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Je suis ravie de constater que les manifestations de nos associations gardiolaises ont rythmé l'année 2022. Je tiens à féliciter tous les membres de ces associations pour leur dévouement.

Le repas des brochettes a rassemblé une multitude de personnes le samedi 18 juin 2022 et a été très appréciée.

La journée du pain et la fabrication des pizzas animé par l'ACL a permis de se retrouver dans la convivialité le samedi 17 septembre 2022.

Nous nous sommes rassemblés dernièrement pour la fête locale lors de la commémoration du 11 novembre 2022, le dimanche 13 novembre 2022, pour partager des moments de retrouvailles.

Ce bulletin annuel vous présente la synthèse de l'année écoulée et les projets à venir dans notre commune.

Nous pouvons compter sur l'investissement de notre enseignante et directrice d'école, Julie BELAUD. Nous manifestons toute notre reconnaissance au personnel de service à l'école à Corinne, Ingrid et Aïcha, ainsi qu'à Cindy, notre secrétaire de mairie et Philippe, notre homme à tout faire.

Au seuil de cette nouvelle année, nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés, toujours trop nombreux. Nous renouvelons nos condoléances aux familles respectives.

Nous formulons nos vœux de bonheur à ceux qui en 2022 ont connu des événements heureux.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2023, qu'elle soit porteuse de paix dans le monde, de bonheur et de prospérité pour tous.

Votre Maire

Thérèse Rivals



Photo : En Benne

La Mairie



Secrétaire de Mairie

Cindy DEFORGE-PETIT

Ouverture au Public :

Mardi et jeudi de 10h à 13h et de 16h à 18h

Coordonnées :

Mairie, 7 rue Saint Martin, 81110 Lagardiolle

05.63.50.35.71

mairie-lagardiolle@orange.fr

www.lagardiolle.fr

Permanences :

Mme le Maire et ses adjoints vous accueillent le mardi et jeudi de 17h à 18h de préférence sur rendez-vous.

Recensement Citoyen :

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser en mairie. Il reçoit une *attestation de recensement* qu'il présente lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment, permis de conduire...).

Numéros utiles

Communauté de communes Sor et Agout : lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h au 05.63.72.84.84

Assistants maternelles à Lagardiolle,

Pascale Gleizes : 05.63.75.18.57

Coralie Plaza Portable 06.63.19.37.42

Association d'aide à Domicile de Dourgne (ADAR) : 06.63.50.30.11

Assistants sociaux : permanences à la Mairie de Dourgne le Mardi et jeudi matin : 05.63.50.11.00 - secrétariat : 05.63.62.62.00

Allo docteur : 3966

Sommaire

Pour info, à la Mairie en 2022	p4
Pour les finances	p5
Pour l'actualité : à la une.....	p6-7
Pour ce qui a changé ou qui va changer.....	p7
Pour les enfants	p8-9
Pour le temps libre	p10-11
Pour se sentir bien	p12
Pour mieux se comprendre	p12
Pour découvrir et faire découvrir	p13
Pour habiter mieux.....	p14
Pour entreprendre et travailler	p15
Pour se cultiver	p16
Pour nos déchets	p16-17
Pour nos robinets	p17
Pour voir clair même la nuit	p18
Pour consommer local	p19

Etat Civil

Décès :

Monsieur HÉBERT Michel décédé à Castres (habitant En Benne) le 08 février 2022

Madame Renée GRAND veuve SIGUIER décédée à Dourgne le 04 juillet 2022

Monsieur ESCUDIER Paul décédé à Dourgne le 25 février 2022

Monsieur LARROQUE André décédé à Lagardiolle le 30 octobre 2022

Naissance :

Néant

Mariage :

Néant

Les conseils municipaux de 2022 et leurs délibérations

18 janvier 2022 :

- Délibération Référent sécurité
- Délibération Mission facultative du centre de gestion
- Validation de l'achat d'un Défibrillateur
- Bornes incendie

22 Février 2022 :

- Validation devis de l'isolation des combles

31 mars 2022 :

- Délibération Approbation Compte de Gestion M49 (assainissement)
- Délibération Approbation Compte Administratif M49 (assainissement)
- Délibération affectation résultat M49 (assainissement)
- Délibération tarif assainissement
- Vote du Budget M49 (assainissement)
- Délibération Approbation Compte de Gestion M14 (budget général)
- Délibération Approbation Compte Administratif M14 (budget général)
- Délibération affectation résultat M14 (budget général)
- Délibération Taux Taxes impôt direct
- Délibération Subventions associations 2022
- Vote du Budget M14 (budget général)

12 Mai 2022 :

- Site Internet
- Lotissement

09 juin 2022 :

- Lotissement
- Formation « les gestes qui sauvent » le mardi 05 juillet à 18h00

21 juillet 2022 :

- Délibération dissolution SIVU

06 septembre 2022 :

- Délibération Taxe d'aménagement
- Délibération adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

25 octobre 2022 :

- Décision modificative n°1 Budget M49 (assainissement)
- Taxe aménagement : définir les reversements à l'intercommunalité.
- Avis du PLUI de la Communauté des Communes Lauragais Revel Sorézois
- Abri bus
- Épicerie ambulante

22 novembre 2022 :

- Validation achat abri bus

Lors de la cérémonie du 11 novembre, la marseillaise a été interprétée par les enfants de Lagardiolle, les pompiers ont accompagné l'hommage et un verre de l'amitié a été l'occasion d'un moment de convivialité.



Dépenses de fonctionnement 2021 : 127 299,72€

- Charges (SIPOM, RPI, subventions, ...) / 59 332,17€
- Compensation charge CCSA / 8 111€
- Charges de personnel / 17 994,08€
- Frais généraux (eau, électricité, fournitures) / 38 893,47€

Dépenses d'investissement 2021 : 15 191,56€

- Rénovation Bureau / 4 094,58€
- Emprunt / 305,91€
- Création site internet / 972€
- Création impasse de la mare / 9 819,07€

Recettes de fonctionnement 2021 : 261 860,65€

- Résultat 2020 / 115 181,26€
- Frais d'actes, aide achat matériel protection Election / 3579,71€
- Divers (location salle, redevance occupation du sols, ...) / 145,32€
- Dotation de participations (Etat) / 55 670€
- Impôt et Taxes / 84 095,89€
- Concession cimetièrre, redevance occupation des sols, remb TVA... / 3 187,26€

Nom de l'organisme	Montant
ACL	1500,00
ADAR	200,00
ALMA	20,00
Amis Maison Retraite Dourgne	110,00
Lagagym	200,00
ARG	200,00
Association de pêche	50,00
Bibliothèque de Dourgne	30,00
Croix Rouge	30,00
FNACA	30,00
Ligue Contre le cancer	60,00
Sapeur Pompier Dourgne	100,00
Secours Populaire	30,00
Société de Chasse 2020-2021	50,00
Société Saint Vincent de Paul	200,00
TOTAL	2810,00

Recette d'investissement 2021 : 12 652,90€

- Résultat 2020 / 4478,50€
- Rénovation bureau / 3 433,21€
- Remboursement TVA + Taxe aménagement / 1 772,19€

Tarifs Salle Polyvalente :

Habitants de Lagardiolle : 60€ pour chacune des 2 premières location de l'année 230€ à partir de la 3ème location

Association des communes limitrophes : 130€

Habitants des communes limitrophes : 230€

Pour toutes les locations, un chèque de caution de 1 000€ est exigé. Il n'est rendu que si la salle est propre, exempte de dégâts, le matériel rangé et non détérioré. D'autre part, les animations doivent se terminer à 2h30 du matin maximum : en cas de tapage nocturne le chèque de caution sera retenu.

Tarifs des concessions au cimetière :

- Achat d'une concession :

Pour 30 ans : 30€/m² puis 15€/m² le renouvellement

Pour 50 ans : 50€/m² puis 25€/m² le renouvellement

- Columbarium : Achat d'un emplacement pouvant contenir 4 urnes : 650€

Tarifs assainissement :

Prix au m³ d'eau : 0,90cts/m³

Abonnement 50€

Taxe d'habitation et taxe foncière

Le taux de la taxe communale reste identique à 2021.

	Commune	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GE-MAPI
2019	14,56 %	29,91 %	0,196 %	15,24 %	0,0889 %
2020	14,56 %	29,91 %	0,196 %	15,24 %	0,0843 %
2021	44,47 %	0 %	0,196 %	16,29 %	0,111 %
2022	44,47 %	0 %	0,195 %	16,79 %	0,122 %

Message de la part d'ENEDIS

Passage de l'hiver

Dispositions à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique

De quoi s'agit-il?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré des efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées, par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par ENEDIS (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

Etre alerté sur le site www.monecowatt.fr

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

En pratique

Je n'ai pas accès à internet?

- Je peux appeler le 09 70 82 00 70

Mesures de précaution à prendre

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors des utilisations de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

Bon à savoir

- Les techniciens d'ENEDIS ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elles sont réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.



Une épicerie mobile au
centre du village une fois
par semaine

Delphine présente
Me Voilà !
épicerie mobile

*devant chez vous,
ou sur la place du village,
c'est comme vous voulez !*

Jour de passage Le mercredi 10h00-10h15
DEVANT LA MAIRIE

Produits Locaux - Viande & Charcuterie
Fromages & Produits Laitiers
Épicerie sucrée et salée - Pain & Viennoiseries
Fruits & Légumes - Produits Hygiène & Entretien

07 65 17 07 76

Pour ce qui a changé ou qui va changer

Les projets réalisés

Numérique

- Création du site internet de la commune : www.lagardiolle.fr
- Développement de l'application « intramuros » par la Communauté de communes pour informer sur l'agenda local

Autres travaux :

- Mise en place d'un défibrillateur à la salle des fêtes
- Isolation des combles de la Mairie et de l'école
- Mise en place d'un abribus à côté de l'école
- Achat sèche-mains et d'un nouveau congélateur à la salle des fêtes

Projets en 2023

- Réflexion sur la création d'un lotissement communal et de logements communaux



L'école

L'école de Lagardiolle fait partie du RPI Lagardiolle/Lescout/Saint-Avit. Il y a une seule classe. Julie BELAUD, enseignante et directrice de l'école, a en charge la classe de CE1/CE2. Le service cantine est assuré par Ingrid DESPRES, Corinne ARZENS et Aïcha ZAHIL. La garderie est assurée par Corinne et Ingrid.

L'école compte 28 élèves cette année, 14 CE1 et 14 CE2, 14 filles et 14 garçons. Comme les années précédentes, nous participerons au projet « Danse au musée ». Cette année, pour fêter la réouverture tant attendue du musée GOYA, les œuvres sélectionnées pour le parcours sont exceptionnelles et traitent d'un thème singulier. A travers deux séries gravées de Miró, Hommage à Gaudi et Goya, Les Proverbes, les enfants plongeront dans l'univers fantastique de créatures hybrides, mi-oiseau, mi-homme.

Nous profiterons au mois d'avril d'une visite du musée rénové et nous aurons la chance de participer à un atelier de dessin.

Nous irons voir un spectacle au Théâtre de Castres au mois de janvier réalisé par des professionnels en lien avec les œuvres de Miro.

A partir du mois de janvier, nous participerons à 5 ateliers de pratique avec un artiste contemporain, qui viendra à l'école pour nous aider à construire notre chorégraphie que nous présenterons devant d'autres écoles au mois de mai dans les jardins du musée de Castres en journée, jour des rencontres départementales de la danse.

En ce début d'année, les élèves ont pu bénéficier d'un cycle piscine de 7 séances à la piscine de Mazamet. Le but de ces séances est de travailler sur l'aisance aquatique de chaque élève.

La classe participera aussi à 3 rencontres sportives afin de travailler les différentes compétences en EPS. Ces rencontres sportives permettent de travailler différents cycles en EPS (jeux collectifs et athlétisme) avec pour objectif la préparation de cette rencontre. Notre première rencontre a eu lieu le lundi 10 octobre au complexe sportif de DOURGNE. Les enfants ont pu profiter des installations proposées par l'USEP pour découvrir des jeux collectifs originaux. Nous participerons à une rencontre kinball le 23/03/2023 à Sémalens. Au mois de mai, les élèves participeront à une rencontre

« Anim'cross » à Jonquières.

Les projets proposés contribuent à favoriser le plaisir d'apprendre et à créer une bonne dynamique de classe. Nous souhaitons à tous les élèves et parents du RPI une bonne année scolaire 2022/2023.

Les animaux s'invitent à l'école de Lagardiolle



Les élèves aiment bien présenter leurs animaux de compagnie à l'école avec la collaboration des leurs parents...

Le RPI

EFFECTIFS 2020/2021												
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total	Total
St Avit 1		15	11							26		
St Avit 2				14	12					26	52	
Lagardiolle						14	14			28	28	103
Lescout								13	10	23	23	

CONTACTS EQUIPE ENSEIGNANTE				
COMMUNES	NOM	PRENOM	TELEPHONE ECOLES	Directrices
Saint Avit	CANAC	Aurélie	05 63 50 38 30	X
Saint Avit	COMBES	Sylvie	05 63 50 38 30	
Lagardiolle	BELAUD	Julie	05 63 50 16 82	X
Lescout	DELOUSTAL	Laurence	05 63 75 55 82	X
Lescout	REY	Christelle	05 63 75 55 82	

CONTACTS MAIRIE		
COMMUNES	TELEPHONE	ADRESSES MAIL
Saint Avit	05 63 50 37 70	mairie-stavit81@wanadoo.fr
Lagardiolle	05 63 50 35 71	mairie-lagardiolle@orange.fr
Lescout	05 63 75 53 25	mairie.lescout@wanadoo.fr

SECRETARIAT DU SIRP : Sabrina JEAY				
LIEU	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	JOURS	HORAIRES
Mairie de Saint Avit	05 63 50 37 70	sirp.lescout81110@orange.fr	Mardi et Mercredi	De 8h à 12h

Départ d'un agent du RPI à Lagardiolle

Corinne ou plutôt Coco,

Après avoir été parent d'élève, tu as rejoint le personnel du RPI en 2009 avec implication, professionnalisme et disponibilité.

Spontanéité et Générosité envers petits et grands ont su créer Affection et Amitié.

Merci Coco

Commission sociale de la Communauté de communes Sor et Agout

Comme l'année passée, les centres de loisirs sont saturés.

Il y a eu des listes d'attente sur la totalité des Centres de Loisirs sauf celui de Cuq Toulza.

La canicule de cet été a obligé de modifier les activités, les locaux ne sont pas adaptés.

Dans les crèches comme dans les centres de loisirs, il est difficile de recruter (manque de personnel).

Tous les séjours et stages ont été complets soit un total de 120 enfants et jeunes accueillis.

Le relais d'information jeunesse qui se situe à Soual est actif. Il propose des bourses au permis et des bourses au BAFA pour les jeunes de 16 à 25 ans.

La signature du contrat territorial global a été retardé et devrait avoir lieu en décembre.

Lieu d'accueil enfants parents

Espace convivial ouvert aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

- Jeux libres pour les enfants
- Espace de parole et de rencontre pour les parents
- Lieu de sociabilité pour l'enfant

Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 à la maison de l'enfance-espace loisirs les étangs-81710 SAÏX accueil gratuit et sans inscription pour les habitants de la Communauté de Communes Sor et Agout.

Contact : 06-98-28-80-86
ou laep@communautesoragout.fr

Pour le temps libre

Association Communale de Loisirs (ACL)

2022 se termine déjà !

Le temps pour notre association de dresser le bilan.

Post COVID oblige !! Nous n'avons pas pris le risque de faire notre loto aux grands regrets des inconditionnels de ce jeu.

Très belle soirée estivale en ce 18 juin 2022 pour nos grillades qui font toujours autant d'adeptes.

Petit plus, cette année avec un jeune groupe « LES MERCURIALS » qui débute mais prometteur pour l'avenir !!!

Le 17 septembre 2022, le traditionnel repas du four à pain s'est déroulé en petit comité avec un caractère familial tout simplement à l'image de notre village.

Comme chaque année on se délecte de l'accueil chaleureux auquel vous nous conviez pour la traditionnelle tournée des gâteaux.

Malgré tous nos efforts, la Mounjetade n'a pas séduit autant que les années précédentes !

La soirée aligot saucisses fut encore un énorme succès. 180 inscrits !! La soirée animée par Dj Will ne pouvait être qu'à l'image du repas à la vue du monde présent.

Le dernier jour de la fête du village était plus calme mais tout aussi jovial. Apéritif de la mairie et une bonne partie de belote ne pouvaient que bien terminer l'année 2022 du comité.

Pour l'année 2023, nous allons essayer de garder le rythme pris dans le seul but de vous faire passer des moments des plus agréables au sein de notre village.

N'oubliez pas, l'ACL recrute toujours et nous nous ferons un réel plaisir d'accueillir quiconque souhaiterait nous



rejoindre.

Nous terminerons par un grand merci à toutes les personnes qui nous suivent et nous aident de près ou de loin.

Heureuse et festive année 2023 de la part de l'ensemble des membres du comité des fêtes de Lagardiolle !

Contact :

Vincent BONNEFOUS, Président de l'ACL

Adresse mail : acl.lagardiolle@gmail.com

Société de chasse de Lagardiolle

Malgré une année de sécheresse, le gibier n'a pas trop souffert du manque d'eau grâce à nos agriculteurs qui en irriguant leurs cultures ont permis aux différentes espèces de pouvoir trouver de l'eau.

Nous avons toutefois surveillé l'alimentation de certains points d'eau. C'est peut-être la raison pour laquelle plusieurs sangliers ont passé l'été dans les maïs et fait quelques dégâts. Nous avons dû très tôt remédier à cette situation en régulant une importante compagnie.

Au début de l'année, des renards ont fait beaucoup de dégâts dans nos poulaillers et nous sommes intervenus pour chasser cette espèce qui n'a pas de prédateur.

Notre société compte aujourd'hui 27 chasseurs ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

Le traditionnel repas des sociétaires s'est tenu le 11 juin et a réuni comme chaque année une cinquantaine de personnes dans la bonne humeur et le partage.

La période de covid terminée, nous pouvons enfin profiter du local de chasse et y passer des moments conviviaux.

Contact Jean- Luc RIVALS, Président de l'association, au 06 14 20 72 29

Association LAGAGYM

Le repas convivial de fin de saison sportive le 4 juillet a réuni les deux groupes de Lagagym.

Ce fut l'occasion pour nous de dire au revoir à Clarisse, animatrice du groupe senior depuis 2011 et qui a choisi de donner une autre orientation à sa carrière professionnelle.

Il fallait donc trouver une autre animatrice ou un

animateur. C'est Nicolas Pauziès qui officie désormais **le jeudi matin de 9 h à 10 h**, dans un style différent mais apprécié pour son professionnalisme, son écoute et son humour.

A noter que les effectifs ont considérablement augmenté par rapport à l'année précédente puisqu'on compte 20 inscrites au cours du **lundi soir (de 20 h à 21 h)** avec l'animatrice Agnès Dumas et 17 au cours du jeudi avec Nicolas.

Nous remercions le Conseil Municipal car pour la première fois en 2022 une subvention de 200 € nous a été octroyée.

Pour tout renseignement contactez Marie-Claude Augé (06 28 07 25 52).

ARG : Actifs Retraités Gardiollais

Si vous êtes intéressés vous pouvez rejoindre les adhérents par le biais de la carte génération mouvement dont l'assemblée générale aura lieu le jeudi 12 janvier à 14h00.

Pour l'année 2023 :

Loto :

- Jeudi 26 janvier
- Jeudi 16 février
- Jeudi 16 mars
- Jeudi 13 avril
- Jeudi 25 Mai
- Jeudi 21 septembre
- Jeudi 19 octobre
- Jeudi 16 novembre

Repas :

- Jeudi 23 Février
- Jeudi 30 Mars
- Jeudi 27 avril
- Jeudi 5 octobre
- Jeudi 07 décembre Noël

Contactez Jeanine REGIS, présidente de l'association, pour plus de renseignements, au 05 63 50 33 87.

Pour se sentir bien

Commission Sport, Santé, Mobilité, et Bien Etre de la Commu- nauté de communes Sor et Agout

Durant cette année, la commission a travaillé sur différents axes.

Par l'intermédiaire de Mme Géraldine Rouanet, la mairie de Puylaurens nous fait part d'une proposition concernant la piscine municipale. En effet la mairie a fait une étude et nous a démontré que son bassin est sous employé durant les mois de mai et juin. C'est pourquoi la mairie a investi tant sur l'humain que sur le matériel. Elle propose donc à l'ensemble des écoles du territoire d'accueillir les enfants pour qu'ils apprennent à nager sur la période mai – juin 2023.

Toujours sur la commune de Puylaurens, le projet d'ouverture d'une maison de santé est toujours d'actualité. A l'heure actuelle, la CCSA continue à peaufiner les différents calculs.

D'autres part, la commission a lancé l'étude sur l'ouverture d'un restaurant éphémère mais aussi d'un restaurant en dur. Pour ce dernier, nous avons fait appel dans un premier temps à la CCI de Castres pour nous accompagner dans notre étude de faisabilité.

Cette année, en matière de pêche la gestion de l'étang les Mouettes est passée de la fédération du Tarn à l'AAPPMA de Soual via une convention avec la CCSA.

A la suite d'une demande faite par Mr Yannick Escoute, la commission a souhaité donner une suite favorable à l'installation d'un mur d'escalade. Ce mur aura une hauteur de 2m50.

Pour mieux se comprendre

Commission Communication de la Communauté de communes Sor et Agout

Comme l'année passée, la commission communication reconduit la diffusion du journal intercommunal : Le Trait d'Union. Ce dernier sera une nouvelle fois distribué par les élus de chaque commune courant janvier 2023.

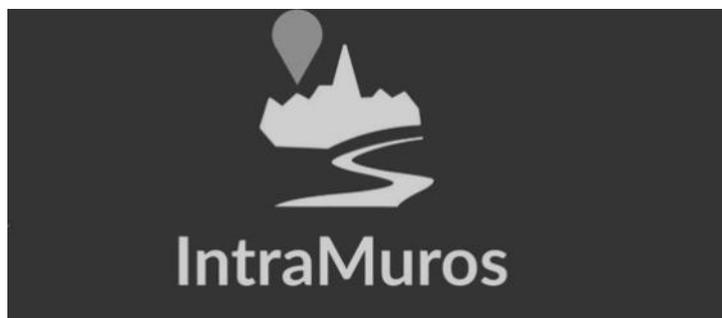
Le plus gros chantier pour la commission cette année a été la mise en place de l'application IntraMuros. Cette application téléchargeable sur votre smartphone re-

groupe les 26 communes de l'intercommunalité. Grâce à un travail effectué par deux stagiaires, nous avons pu intégrer toutes les données de ces 26 communes. Le lancement de cette application sur notre territoire a été réalisé avec succès fin mai. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore téléchargé cette application ou tout simplement visité le site, nous vous y encourageons à le faire.

La commission a la volonté de professionnaliser sa communication au niveau du marketing territorial. C'est ainsi que la CCSA a embauché Mr Julien Azema depuis avril dernier.

Ce dernier est en charge d'établir un diagnostic territorial par le biais de deux enquêtes.

L'une est réalisée au travers des réseaux sociaux et la seconde sera effectuée sur le territoire.



Pour découvrir et faire découvrir

Commission Tourisme de la Communauté de communes Sor et Agout

En 2022, « **Terres d'Antan Montagne Noire** » devient la nouvelle identité des Offices de Tourisme (OT) de la Communauté de Commune Sor Agout en harmonie avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Cocagne dont la CCSA est membre.

Dans le cadre de cette évolution, l'**Office de Tourisme « Terres d'Antan - Montagne Noire »**, outil de valorisation de nos 26 communes a proposé un nouveau logo approuvé par la commission Tourisme, expression de l'homme au cœur de la nature généreuse, colorée, flamboyante de notre territoire.

L'OT anime le réseau des prestataires touristiques, communique ses compétences, propose des randonnées, gère une boutique de produits locaux de notre communauté de communes, garantit une démarche qualité, développe l'activité « tourisme et handicap ». Afin d'accompagner les acteurs du tourisme de la CCSA, l'OT a mis en place en 2022 une formation "d'Animateur Numérique de Territoire" (ANT) qui s'adresse aux professionnels du territoire et se prolonge en 2023.

La commission Tourisme souhaite en 2023 définir le projet politique touristique du territoire pour les 4 ans à venir : quelle évolution du tourisme au cœur de notre territoire, quelle réponse à proposer, quels moyens à envisager ?

Lors de la conférence des maires, il a été acte que nous devons conserver nos offices de Puylaurens et Dourgne. Puylaurens est actuellement fermé car il nécessite mais rouvrira au printemps en ce lieu ou dans un lieu différent du village. Les horaires des bureaux seront modifiés car les touristes changent leurs habitudes avec internet et ceci dans toutes les régions.

Il y aura les horaires basse saison (octobre à avril), moyenne saison (mai, juin, septembre, les vacances sco-

laire de février, avril et Toussaint) et haute saison (juillet, août).

Un appel à candidature est lancé pour l'embauche d'un responsable qui devra faire des propositions pour faire évoluer nos offices de Tourisimes.



*Terres d'Antan
Montagne Noire*



Commission Urbanisme et Développement durable de la Communauté de communes Sor et Agout

La Commission a pour Président Jean-Louis HOLMIERE, Maire de PUYLAURENS.

Le 20 Août 2021 la Loi « Climat et résilience » a été promulguée pour lutter contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.

Son mandat : « Définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Services Publics, Urbanisme, logements, déplacements, consommation, éducation de nos enfants ... etc, l'écologie doit prendre place dans multiples secteurs.

Pour respecter les délais, la Commission Urbanisme s'interroge sur la marche à suivre :

- reprendre les travaux de révision du SCoT au départ, pour intégrer dès à présent les objectifs de la loi « Climat et Résilience »,

ou

- poursuivre les travaux engagés jusqu'à présent, sans revoir les objectifs, approuver le SCoT et lancer, immédiatement après, sa modification pour l'adapter aux objectifs de la loi « Climat et Résilience ».

Les échanges à venir entre les différents acteurs impactés par cette loi et la parution des différents décrets d'application, devraient permettre de préciser les modalités selon lesquelles il sera possible de faire face à cette nouvelle obligation.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le Service ADS qui se trouvait à Soual a déménagé en Octobre 2021 pour s'installer à l'espace loisirs « Les étangs » à Saix et reçoit sur RDV : 05 63 71 77 50 pour tous renseignements portant sur :

- Certificat d'Urbanisme
- Permis de Construire

- Permis d'Aménager
- Déclaration Préalable
- Permis de Démolir

Le service ADS a instruit 1 198 autorisations d'urbanisme sur la communauté de commune entre décembre 2020 et novembre 2021 dont 13 pour Lagardiolle.

Il est désormais possible de demander une autorisation d'urbanisme en ligne : <https://www.communautesoragout.fr/urbanisme-et-amenagement/urbanisme-demarche-en-ligne>

BILAN OPAH - Opération Programmée d'amélioration de l'habitat

Il s'agit d'un accompagnement technique et financier pour des propriétaires privés, pour des travaux d'amélioration de leur logement : économie d'énergie, adaptation perte de mobilité, structure logement.

Toutes informations du prestataire SOLIHA se trouvent dans le document ci-dessous :



**DES AIDES FINANCIÈRES,
DES CONSEILS PERSONNALISÉS GRATUITS
POUR RÉALISER VOS TRAVAUX**

- Travaux d'adaptation au vieillissement ou handicap
- Travaux sur logements dégradés
- Travaux d'économie d'énergie



CONTACT SOLIHA 05 63 62 50 20
OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SOR ET AGOUT



Commission Economie Agri- culture et Numérique de la Communau- té de communes Sor et Agout

Cette commission est animée par Jean-Luc ALIBERT, Maire de Soual et structurée en groupes de travail : Relations entreprises et parcs d'activité ; Comité d'attribution des aides ; Agriculture ; Support aux entreprises : Cellule et PESA ; Développement des usages du numérique ; Politique locale du commerce ; Développement des filières stratégiques

Pour l'année 2022, voici l'éventail des actions qui ont été menées :

Renouvellements conventions avec les organismes suivants

INITIATIVES TARN est une plateforme de financement, sous la forme associative, destinée aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises. Des projets de développement peuvent également être étudiés.

Le RESEAU ENTREPRENDRE est une association destinée aux créateurs et aux repreneurs et/ou développeurs d'entreprises. Il a été créé en 1986 par M André Mulliez avec comme objectif de « créer des employeurs pour créer de l'emploi ».

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat CMAR - Tarn, établissement public administratif de proximité, a pour principale mission de défendre les intérêts des quelques 12 500 artisans du département au plus près des réalités du terrain.

Commercialisation de terrains sur Puyalurens et Soual en zone d'activités économique

Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise au titre de son programme d'investissement immobilier et approbation de la convention financière _ Entreprise « TAILHADES SECOND ŒUVRE » à Mouzens

Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise au titre de son programme d'investissement immobilier et approbation de la convention financière _ Entreprise « SERPUG » à Soual

Pour entreprendre et travailler

Développement des circuits courts et de proximité en EPAHD, accompagnement ADEFPAT

Ce projet s'inscrit dans les compétences communautaires.

Le conseil communautaire décide de mandater un groupe projet chargé d'élaborer des propositions. Afin de faciliter la production collective, le conseil communautaire sollicite un accompagnement par la formation auprès de l'Adefpat.

Ce groupe projet remplit une mission d'intérêt général pour la communauté de communes :

Les membres du groupe projet sont chargés d'élaborer des propositions afin d'aider la communauté de communes à exercer ses compétences en partant des besoins des bénéficiaires ultimes du service d'intérêt général.

La seule compensation financière apportée aux membres du groupe projet est l'action de formation-développement mise en œuvre par l'Adefpat pour développer une compétence collective au sein du groupe projet.

L'action de formation-développement est dimensionnée aux besoins de la mission suite à un travail réalisé conjointement entre l'Adefpat et la communauté de communes.

Du fait de cette mission d'intérêt général, cette aide par la formation n'est pas considérée comme une aide d'Etat pour chacun des acteurs économiques participant au groupe projet.

La contribution de la communauté de communes au financement de cette formation accompagnement est d'un montant correspondant à 10% du coût global de l'accompagnement, soit 1000 euros.

Plateforme Emploi Sor et Agout

La plateforme Emploi joue un rôle de facilitateur. Les collectivités peuvent également y faire appel.

La journée du 6 octobre 2022 « Ici, on recrute ! » a remporté un vif succès avec 300 visiteurs.

Pour se cultiver

Commission Culture de la Communauté de communes Sor et Agout

2022 a été une année riche en activité culturelle soutenue par la Communauté de Communes Sor Agout (CCSA) avec 3 festivals, 1 salon des Savoir-faire, 2 journées Bibliothèque en Plein Air (BIPA), exposition « Arts visuels » qui se sont déroulés au sein de communes réparties sur le territoire.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2022 ont célébré le Patrimoine durable, thème hautement d'actualité dans un contexte de changement climatique. Un circuit intercommunal éco-responsable avec randonnée pédestre a été proposé autour du patrimoine bâti et paysager au cœur de nos communes situées au pied de la Montagne Noire. Les participants ont pu découvrir l'exposition consacrée au carnet de voyage "4 saisons dans la Montagne Noire" réalisé par Christophe Pons qui a su ravir les amoureux de l'art, de la nature et du patrimoine.

En 2023 la Commission Culture et Patrimoine de la CCSA souhaite lancer une réflexion stratégique sur la

pertinence et le cadencement des événements avec la volonté d'optimiser l'activité culturelle du Territoire en lien avec la richesse de notre patrimoine dans un souci d'attrait touristique.

Les temps forts de l'année :

- Au printemps à la base de loisirs des Etangs (DICOSA) : les Bibliothèque en plein air (BIPA)
- En mai à la base de loisirs des Etangs (DICOSA) : Total Festum
- En mai à Maurens-Scopont : Festiv'Autan
- En Juillet à la base de loisirs des Etangs (DICOSA) : les Bibliothèque en plein air (BIPA)
- En juillet à Saint Germain des Prés : Les Arts en Fête
- En septembre : Les journées européennes du patrimoine
- En octobre à la base de loisirs des Etangs (DICOSA) : le salon des savoir-faire



Pour nos déchets

SIPOM Syndicat intercommunal pour les Ordures Ménagères

A SAVOIR :

Les consignes de tri sont aujourd'hui simplifiées pour inciter au tri et gagner en tonnages recyclables au détriment des ordures ménagères.

A 150 € la tonne d'ordures ménagères contre 40 € en moyenne la tonne de tri (bac jaune), cela vaut le coup de trier au maximum !

La majorité des déchets triés est revalorisée dans le Sud-Ouest et en Espagne.
(Ex : VOA Verrerie d'Albi)

Les produits d'hygiène non utilisés, échantillons, flaconnage... sont aussi collectés à la pharmacie de Dourgne notamment.

TRUCS ET ASTUCES ANTI-GASPI :

Pain perdu salé :

Pour utiliser restes de viande, légumes cuits, fromages, ... laissez place à votre imagination...

Battre un œuf avec 1 verre de lait tiède, tremper des tranches de pain rassis dans le mélange, les disposer sur un plat allant au four. Y ajouter vos restes coupés en petits morceaux, quelques herbes ou aromates, le fromage râpé par dessus, et passer 10 mn au four chaud. Bon appétit.

Ne laissez plus votre citron entamé se moisir dans le frigo, un peu de sel dessus le conservera plus longtemps.

Lessive maison au savon de Marseille :

75 gr de savon de Marseille
75 gr de cristaux de soude
3 c à café de bicarbonate
10 gouttes de petit grain de bigarade (HE)

Faire fondre le savon en copeaux dans ½ litre d'eau chaude. Une fois le mélange refroidi incorporer les cristaux de soude et le bicarbonate préalablement dilués dans un peu d'eau.

Ajouter ½ litre ou plus si besoin et 10 gouttes d'HE. Pour bien mélanger le tout on peut utiliser un mixeur plongeur. Stocker la lessive dans un bidon, à l'abri de la chaleur (se conserve 6 mois).

Bien agiter avant chaque utilisation.

TRIFYL établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés

Les nouvelles consignes de tri sont en approche :

Au 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trient !



Pour nos robinets

SIAEP du Pas du Sant Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) du SANT sous la présidence de Raymond FREDE dessert 15 communes au sein du territoire.

La sécheresse de cet été 2022 a largement impacté notre territoire mis sous arrêté préfectoral «restriction sécheresse» dès le mois de juin et maintenu jusqu'au 30 novembre.

Afin d'assurer la continuité du service en eau potable auprès des usagers, le SIAEP a géré la forte baisse de sa production liée au niveau exceptionnellement bas du Sant, par une augmentation d'achat auprès de l'IEMN (Institut des Eaux de la Montagne Noire).

La convention signée entre le SIAEP et les eaux des Cammazes a permis à nos communes en restriction de ne pas manquer d'eau potable durant la période chaude. A l'heure actuelle le niveau du barrage reste préoccupant compte tenu des faibles précipitations sur le territoire.

Nous sommes tous concernés par la restriction en Eau Potable et les usagers que nous sommes, doivent faire preuve de civisme et de responsabilité quant à son utilisation en appliquant les gestes « économie d'eau », éviter le gaspillage, limiter les besoins dans la mesure du possible, respecter les consignes préfectorales.

En 2022, l'abonnement annuel a été maintenu à 84€HT et le prix de l'eau a augmenté de 1,5%; Le Conseil Syndical n'a pas statué sur les évolutions 2023.

SDET Syndicat départemental d'électricité du Tarn

Des réunions de secteurs se sont déroulées dans le département du Tarn pour comprendre le fonctionnement du SDET et les pouvoirs que celui-ci a pour intervenir.

Le secteur K dont fait partie Lagardiolle s'est réuni le 12 septembre à St Germain des Près permettant d'aborder de nombreux échanges question/réponse :

Le coût de **travaux d'enfouissement** de réseaux de télécommunication réalisés en même temps que l'enfouissement du réseau électrique sont répartis entre le SDET et la commune conformément aux modalités financières nationales.

Dans le cadre de « France Relance », une enveloppe de 305 000€ de l'état a été allouée au SDET pour réaliser des opérations de **gestion intelligente de l'éclairage public** à partir d'horloges télégérées offrant la possibilité de gérer des coupures nocturnes à distance, une **économie** jusqu'à 90%, un suivi de la consommation, une suppression des déplacements techniciens.

Le SDET souhaite accompagner les communes face à la situation critique de l'énergie. La mise en place de **groupement d'achat** permet de maîtriser en parti le coût de l'énergie pour les acheteurs adhérents au SDET et d'assurer la fourniture en énergie par le biais de contrats stables établis avec les fournisseurs d'énergie prestataires (EDF et Total Energie). Ainsi le SDET a engagé 3 groupements d'achat à fin sept permettant d'assurer les besoins du département à court terme

Un scénario « coupure électricité » pourrait cependant se produire en cas d'hiver très froid occasionnant des problèmes de surconsommation et d'approvisionnement d'électricité d'une part et une disponibilité des réacteurs de production électrique limitée d'autre part. Dans un tel cas des plans de délestage seront élaborés sur la base de classement prenant en compte le niveau d'intérêt stratégique de certains périmètres (hôpitaux,

EPHAD...). En cas de décision préfectorale, les communes concernées seront informées.

La commune doit être vigilante sur les besoins des citoyens et ne pas hésiter à **accompagner** toute situation critique. Ainsi le « **Chèque Energie** » est attribué à partir de la déclaration des revenus effectuée auprès des impôts par chaque administré. En fonction de l'éligibilité, les chèques sont envoyés automatiquement aux domiciles.

Toute commune doit s'interroger sur la possibilité de produire de l'**ENR** (Energie Nouvelle Renouvelable). Un projet n'incluant pas d'autoconsommation se limite entre 3000 et 4000m². L'investissement sur les ombrières photovoltaïques de parking étant cher, un minimum 300m² de terrains semblent nécessaires pour le rentabiliser.

Le Syndicat d'Economie Mixte (**SEM**) Energie Commune 81 créé en collaboration avec le SDET en sept 2022 se consacre à la réalisation de projets de production ENR électrique notamment des centrales photovoltaïques en toitures et ombrières de parking. Il propose aux communes des études gratuites de diagnostic et faisabilité.



Pour consommer local

ESPACE MIDI FRUITS
 Jacques, Nicolas & Adeline
BERTHOUMIEU
 Fruits & Légumes, Alimentation Générale
 Rond Point de la Patisserie
 31250 Revel
 05 61 27 50 55
 Ouvert le dimanche matin

COIFFEUSE À DOMICILE
SOPHIE HELARD
 06.21.40.59.48

FABRE Cyril
 Artisan Maçon

fabrecyril.81110@gmail.com
 Teysières
 81110 Lagardiolle

Tél. 05 63 72 35 24
 -fabrecyril@live.fr

Maison Alary
 ARTISAN BOULANGER PATISSIER

BARRAILLE PHILIPPE
 ESPACES VERTS
 Tonte - Taille - Débroussaillage - Plantation...
 TRAVAUX EN TOUS GENRES
 Petite maçonnerie - Tapiserie - Peinture...

RC 451 442 163 RM 8100

les Barreaux 81700 BLAN
 Tél 09.52.59.20.63 Port 06.77.84.45.48

Vincent
BONNEFOUS
 Electricien
 Menuisier
 En Teysières
 81110 Lagardiolle
 Tél : 0618547457
 Mail : vincent.bonnefous@live.fr

**AMBULANCE
 RAVOUX
 TAXI**

24h/24 Toutes distances 05 61 27 50 63

E.U.R.L. MALAPRADE
 Foie gras - Canard gras

Cahuzac - 81540 SOREZE
 Tél./Fax : 05 63 74 11 18
 E-Mail : eurl.malaprade@free.fr

www.eurlmalaprade.fr

AVERSENC Yves
 Le maraicher de Lagardiolle

Marchés de :
 AUSSILLON
 LABRUGUIERE
 MAZAMET

vente sur l'exploitation le vendredi de 15.00 à 18.00 heures

téléphone : 06.26.41.09.32
 yves.aversenc@gmail.com
 www.aversenc.fr

LE COMPTOIR DES PAINS
 Boulangerie Pâtisserie Artisanale
 Les Monts de Lempaut - 81700 LEMPAUT

Les fêtes de fin d'année approchent
 Nous vous proposons un
GRAND CHOIX DE BÛCHES

BÛCHES À LA CRÈME PÂTISSIERE Vanille Caramel Chocolat Café Praliné Grand-marnier	BÛCHES À LA CRÈME DE MARRON	BÛCHES MOUSSE Poivre/Caramel Nougat/Framboise Poivre/Chocolat Passion/Ananas	BÛCHES FORÊT NOIRE	BÛCHES À LA CRÈME AU BEURRE Vanille Chocolat Praliné Café
---	------------------------------------	---	---------------------------	--

Jacky et Philippe CLERC
 nous souhaitent de
 Bonnes Fêtes

PAINS SPÉCIAUX
 Sur commande : figues, noix, seigle, céréales
IDÉES CADEAUX
 Pour offrir, des ballottins composés de délicieux chocolats
Passer commande dès maintenant au 05 63 75 51 16
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 6h à 13h et de 16h à 19h30 / Mercredi de 6h à 13h / Dimanche de 7h à 12h30

La Pomponette
 Artisan
 Boulanger - Pâtissier

14 Av. du Maquis 81110 Dourgne
 05.63.50.30.15
 lapomponette.dourgne@outlook.fr

- Invitation -

**Madame le Maire et son Conseil Municipal
vous invitent**

**le samedi 21 janvier 2023 à 16h
à la salle des fêtes de Lagardiolle
pour partager le verre de l'amitié.**

Meilleurs Voeux

2023